

*Initiatives ministérielles*

Les marchandises dangereuses et le transport de ces marchandises est une source de préoccupation pour tous les Canadiens, et plus dans certaines régions que dans d'autres.

• (1050)

En ce qui concerne ma circonscription, je peux dire que nous avons une usine chimique, l'usine ICI, dans ma ville natale, plus précisément à moins d'un quart de mille de chez moi. À cet endroit, on trouve une équipe d'intervention très professionnelle et hautement qualifiée. C'est d'ailleurs elle qui est détachée sur les lieux si un accident se produit dans la région de l'Atlantique ou même dans l'est du Québec. Elle est intervenue, au Québec et au Nouveau-Brunswick, à la suite d'un certain nombre de déraillements de trains qui transportaient des produits chimiques.

C'est un sujet de préoccupation en soi, et le député a décrit certaines des difficultés auxquelles les équipes d'intervention font face sur les lieux d'un accident. Je lui sais gré d'avoir mentionné l'idée des codes à barres, de l'habillement adéquat et autres choses du genre.

La question que je veux lui poser porte sur un aspect précis du projet de loi, à savoir les inspections. . .

[Français]

On sait, madame la Présidente, que le projet de loi autorise la nomination des inspecteurs dont le travail consiste à faire respecter les dispositions de la loi.

[Traduction]

Je sais que le député se préoccupe vivement de la question du transport. Il a participé intensément hier au débat sur le dérèglementation du transport aérien et je sais qu'il est parfaitement au courant que nous envisageons certaines formes de dérèglementation de l'industrie des transports tout entière.

Je me demande si le député aurait l'obligeance de m'éclairer et d'éclairer la Chambre sur un point. Perçoit-il chez le gouvernement l'engagement de veiller à ce qu'il y ait un nombre suffisant d'inspecteurs? Ceux-ci recevront-ils une formation adéquate? Et croit-il que le gouvernement est prêt à payer pour tout cela? On l'a entendu à maintes reprises lors du débat d'hier: les gens ont mis en doute l'engagement du gouvernement à veiller à ce qu'on engage vraiment des inspecteurs.

**M. Angus:** Madame la Présidente, je remercie mon collègue pour ses commentaires et ses questions.

L'examen du budget du ministère des Transports pour l'exercice financier actuel a fait clairement ressortir que du moins pour les chemins de fer le gouvernement avait décidé délibérément d'augmenter le financement de la sécurité dans ce domaine, et je m'en réjouis. Les gens ne s'attendent pas normalement à ce que je dise ce genre de choses à la Chambre, mais quand le gouvernement prend une bonne initiative, j'estime qu'il devrait en être félicité.

Seul le temps dira si les réductions que ne cessent d'effectuer les chemins de fer eux-mêmes, alors qu'ils réduisent les coûts et trouvent des moyens d'être plus compétitifs par rapport à leurs rivaux américains et au camionnage, causent ou non une recrudescence du nombre des accidents en dépit de l'augmentation du nombre des inspecteurs.

Il faut se souvenir que les chemins de fer eux-mêmes ont leurs équipes d'inspection qui doivent assurer la sécurité des opérations. Ils sont passés d'une situation où une personne parcourait toute la longueur du train puis revenait de l'autre côté pour vérifier tous les éléments importants à une inspection superficielle où quelqu'un regarde si tout est bien suspendu à sa place. Les chemins de fer font cela.

Les inspecteurs du gouvernement surveillent ce que font les autres inspecteurs. Je ne suis pas du tout persuadé que le système est plus sûr aujourd'hui qu'il y a dix ans, en fait je dirais que c'est le contraire.

De même, en ce qui concerne les commentaires du député, un article a paru le 16 mars dans l'*Ottawa Citizen*, il y a deux ou trois semaines, qui parlait de la fermeture d'un tronçon de l'autoroute 401 à l'ouest de Cornwall. Celui-ci a été fermé pendant 13 heures quand un réservoir de produits chimiques est tombé d'un camion à plate-forme.

L'incident qui s'est produit un samedi en fin d'après-midi a mis en état d'alerte la police et les pompiers de la localité voisine d'Ingleside qui redoutaient d'éventuelles explosions et des fuites de gaz toxique. Ils pensaient que le réservoir de 20 000 litres contenait du nitro-oxyacétylène liquide fortement détonant. Selon le chef des pompiers d'Ingleside, Shaw Lalonde, on a appris par la suite que le produit chimique était sous une forme de gel moins dangereux, et qu'une grande confusion régnait quant au contenu de ce réservoir. On en a rendu responsables des documents erronés.

C'est un excellent exemple de la raison pour laquelle nous avons besoin de codes à barres et d'un registre national informatisé pour éviter ce genre de confusion et de chaos et pour ne pas courir un tel risque.